



Erreur sur devis du fournisseur

Par **philmarie**, le **23/09/2009** à **18:30**

Bonjour,

J'ai reçu un devis d'un fournisseur de matériaux, ce dernier s'est trompé sur le chiffrage, j'ai signé le bon de commande "ferme", et je l'ai faxé !!

Mais le fournisseur s'est aperçu de son erreur et m'a envoyé un autre devis !!

Ma question est : ai-je le droit de demander qu'il me livre et facture par rapport au bon de commande que j'ai faxé ??

Merci de vos réponses

Sincères salutations